

# R.P.I. BOULOGNE-LA MERLATIERE



Ecole privée Sainte Thérèse  
Rue Compère Guilleri  
85140 LA MERLATIERE  
02 51 40 54 18  
direction@lamerlatiere-stetherese.fr

Ecole privée Les Tilleuls  
Rue Jean-Georges Buet  
BOULOGNE  
85140 ESSARTS EN BOCAGE  
02 51 40 58 64  
direction@boulogne-lestilleuls.fr

## ✓ PRESENTATION GENERALE

Les écoles privées Sainte Thérèse de La Merlatière et Les Tilleuls de Boulogne sont en **R.P.I.** depuis 1992.

**Un R.P.I., c'est un Regroupement Pédagogique Intercommunal.** Les deux écoles mettent ainsi en commun leurs ressources pédagogiques et se répartissent les effectifs. Le respect du rythme des élèves et les projets communs aux deux écoles sont les principaux avantages de ce regroupement. Chaque école possède cependant un chef d'établissement et un organisme de gestion (**OGEC**) qui assure les missions suivantes :

- La gestion financière et comptable de l'établissement
- L'entretien, la rénovation et les investissements du patrimoine immobilier et mobilier
- La fonction employeur des personnels non enseignants.

L'**APEL**, association représentative des parents d'élèves, est quant à elle commune aux 2 écoles du R.P.I. Elle se charge de d'accueillir, d'accompagner, d'informer et de représenter les familles.

## ✓ STRUCTURE PEDAGOGIQUE ET PERSONNEL DE SERVICE

A la rentrée 2022, Le R.P.I. compte **179 élèves**, répartis selon la structure pédagogique suivante :

Boulogne (92)
TPS-PS ( <b>Céline MALLARD</b> ) : 25 élèves
MS-GS ( <b>Malaurie MAINDRON</b> ) : 24 élèves
MS-GS ( <b>Charlène MEUNIER</b> ) : 21 élèves
CP ( <b>Marie-Laure DUBREUIL</b> ) : 22 élèves

La Merlatière (87)
CE1 ( <b>Emilie BUET</b> ) : 27 élèves
CE2 ( <b>Valentin GIRAUD</b> ) : 19 élèves
CM1-CM2 ( <b>Pierre GABAUDE</b> ) : 20 élèves
CM1-CM2 ( <b>Mathieu GABORIEAU</b> ) : 21 élèves

### Regroupement d'Adaptation\* : **Bénédicte NOUVEL**

\* Ce poste permet de prévenir l'échec scolaire et d'apporter, avec l'accord de l'équipe enseignante, une aide spécifique aux élèves en difficultés scolaires. L'enseignante R.A intervient essentiellement en cycle 2 et 3 (du CP au CM2).

**BROSSARD Nathalie** : ASEM, service cantine, et entretien des locaux à Boulogne

**TENAUD Claudie** : ASEM, service cantine et entretien des locaux à Boulogne

**RAPIN Marlène** : ASEM, service cantine et entretien des locaux à Boulogne

**PAYRAUDEAU Marie** : Cantinière à Boulogne

**RIBEIRO Cindy** : Cantinière à La Merlatière

**HERMOUET Geneviève** : Agent d'entretien à La Merlatière

**ROUSSEAU Stéphanie** : Secrétaire-comptable à La Merlatière

**BOURMAUD Nathalie** : Surveillante de la pause méridienne à La Merlatière et en charge de l'accompagnement dans le transport scolaire tous les matins

*Des bénévoles viennent aider pour le service de la cantine à Boulogne et La Merlatière, pour l'accompagnement dans le car le soir et pour les temps de catéchèse à La Merlatière.*

## ✓ LE PROJET EDUCATIF

✓ Notre projet éducatif s'articule autour de 4 axes :

### ✎ Notre Ecole attentive au respect

✕ Condition pour bien vivre ensemble

### ✎ Notre Ecole ouverte sur le monde

✕ Condition pour grandir, s'épanouir et s'enrichir

### ✎ Notre Ecole tournée vers l'extérieur

✕ Condition pour favoriser les échanges au sein de la communauté éducative

### ✎ Notre Ecole lieu d'apprentissages

✕ Condition pour mieux se connaître et se construire

## ✓ INFORMATIONS PRATIQUES

- Les horaires de l'école sont : 9h00-12h15 et 13h30-16h30. L'accueil du matin se fait dans les classes.
- Un transport assure le transfert des élèves entre les deux écoles (inscription en ligne sur le site : <http://www.aleop.paysdelaloire.fr>). Depuis la rentrée scolaire 2017, il est **payant (55€ par enfant et par an)**.
- Un restaurant scolaire assure le repas du midi pour chaque école du R.P.I. Le coût du repas est de **3€60**. Il est important de prévenir les cantinières, et non les enseignants, en cas d'absence de votre enfant.
- Le centre périscolaire « Chamboulto » est géré et organisé par l'association « Familles Rurales » le matin et le soir à La Merlatière et à Boulogne pour accueillir les enfants résidant sur chacune des deux communes. Il est desservi par le car de l'école le matin et le soir. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la directrice **Mélina TESTE** au 02.51.40.57.92 ou par mail à l'adresse suivante : **centredirectionmerlat@gmail.com**
- Le montant des rétributions (participation demandée aux familles) est de **26€/mois** (sur 11 mois) pour l'année scolaire 2022-2023. Ces rétributions scolaires servent à assumer les frais liés à l'investissement, notamment des bâtiments. Elles financent également la participation des élèves à la catéchèse ou à la culture chrétienne.
- L'école dispose de sites Internet : pour trouver toutes les informations pratiques et administratives, le règlement intérieur, et l'actualité des écoles du R.P.I. Boulogne-La Merlatière, tapez :  
<http://boulogne-lestilleuls.fr/>  
<http://lamerlatiere-stetherese.fr/>

### 📌 A noter :

*Céline, l'enseignante de PS, organise une réunion de présentation de sa classe avant chaque vacance qui précède la rentrée (en juin pour une rentrée en septembre, en décembre pour une rentrée en janvier etc.). Un courrier d'information vous sera envoyé.*

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

**Les Chefs d'établissements du RPI**  
**Laëtitia VERNAGEAU et Mathieu GABORIEAU**